

Jean Pascal THOREL
François DINEUR
Natacha MESNILDREY
Mickaël ENGUERRAND
Reynald GEMY
Céline MADRALA
Morgane MARC
Lucie PERRIER
Associés

**COMITE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
11 rue Samuel Bochart
14000 CAEN**

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

UNE SOCIÉTÉ DU



PTBG & Associés, Experts-comptables et Commissaires aux comptes
Campus Effiscience Caen, 1 rue du Bocage, 14460 Colombelles
Tél. : 02 31 46 21 71 - Fax 02 31 46 21 72
www.groupeptbg.fr – contact@groupeptbg.fr

SAS AU CAPITAL DE 1 541 300 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE ROUEN-NORMANDIE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN. RCS CAEN B 478 606 205 00035 - NAF 6920 Z - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 864 786 062 05
OF ENREGISTRÉ SOUS N° 251 401 999 14

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée Générale de l'Association Comité Départemental du Calvados de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Comité Départemental du Calvados de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) et Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte de résultat par origine et par destination ainsi que le compte d'emploi des ressources sont détaillées dans la note « 4.1 Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) » et « 4.7 Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) » de l'annexe aux comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons apprécié les modalités retenues pour l'élaboration du Compte de Résultat par Origine et Destination et du Compte d'Emploi des Ressources. Et nous nous sommes assurés que ces notes de l'annexe des comptes annuels fournissent une information appropriée et conforme aux dispositions du règlement ANC 2018-06.

Aides financières

Nos travaux ont notamment consisté à rapprocher les décisions d'attribution des aides financières accordées par les Conseils d'administration réunis en 2021 avec les enregistrements comptables.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

*Fait à Colombelles, le 30 mars 2022
Le Commissaire aux comptes
SAS PTBG & Associés*



Reynald GEMY

Annexe au rapport sur les comptes annuels

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 972.00	(33 972.00)		10 508.50
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	33 972.00	(33 972.00)		10 508.50
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	563 387.16	(133 667.20)	429 719.96	452 749.31
Terrains				
Constructions	516 548.97	(90 150.17)	426 398.80	441 833.61
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	46 838.19	(43 517.03)	3 321.16	10 915.70
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	601 860.00		601 860.00	600 720.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	601 860.00		601 860.00	600 720.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	1 199 219.16	(167 639.20)	1 031 579.96	1 063 977.81

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	221 268.29		221 268.29	122 804.83
Créances clients, usagers et comptes rattachés	84.40		84.40	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	221 183.89		221 183.89	122 804.83
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	573 148.31		573 148.31	440 904.82
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	573 148.31		573 148.31	440 904.82
Charges constatées d'avance	60 452.67		60 452.67	103 984.08
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	854 869.27		854 869.27	667 693.73

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 054 088.43	(167 639.20)	1 886 449.23	1 731 671.54
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

PTBG & Associés
Audit Expertise Conseil
Expert-Comptable Commissaire aux Comptes
 Campus Effiscience
 1, rue du Bocage 14460 Colombelles
 Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		1 225 420.85	1 229 987.58
Réserves pour projet de l'entité		1 225 420.85	1 229 987.58
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		205 144.96	(4 566.73)
Situation nette (sous total)		1 430 565.81	1 225 420.85
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		1 430 565.81	1 225 420.85
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		28 305.65	11 501.98
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		28 305.65	11 501.98
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		22 587.00	19 000.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		22 587.00	34 031.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles		18 522.99	33 056.58
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		18 522.99	33 056.58
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		380 467.78	388 661.13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		58 001.29	64 774.72
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		21 623.94	26 377.26
Dettes fiscales		491.22	490.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		300 351.33	297 019.15
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance		6 000.00	39 000.00
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		404 990.77	460 717.71
Ecarts de conversion passif (V)			
PTBG & Associés			
Audit Expertise Conseil			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 886 449.23	1 731 671.54
<i>Expert-Comptable Commissaire aux Comptes</i>			
<i>Campus Effiscience</i>			

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	41 170.00	46 920.00	(5 750.00)	-12.25 %
Ventes de biens et services	8 643.01	7 303.80	1 339.21	18.34 %
Ventes de biens	5 331.96	4 147.80	1 184.16	28.55 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	3 311.05	3 156.00	155.05	4.91 %
. dont parrainages	1 583.50	490.00	1 093.50	
Concours publics et subventions d'exploitation	48 162.00	46 933.00	1 229.00	2.62 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	524 691.34	672 255.05	(147 563.71)	-21.95 %
Dons manuels	508 864.30	447 546.22	61 318.08	13.70 %
Mécénats	15 827.04	5 000.00	10 827.04	
Legs, donations et assurances-vie		219 708.83	(219 708.83)	
Contributions financières reçues	508 843.90	4 105.45	504 738.45	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	27 490.32	44 736.22	(17 245.90)	-38.55 %
Utilisations des fonds dédiés	2 298.00	30.00	2 268.00	
Autres produits	8.44	129.25	(120.81)	-93.47 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 161 307.01	822 412.77	338 894.24	41.21 %
Achats de marchandises	4 277.13	2 683.62	1 593.51	59.38 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	187 547.27	168 433.09	19 114.18	11.35 %
Aides financières	496 619.26	363 243.96	133 375.30	36.72 %
Impôts, taxes et versements assimilés	7 126.00	7 115.00	11.00	0.15 %
Salaires et traitements	129 455.74	144 977.86	(15 522.12)	-10.71 %
Charges sociales	43 408.90	52 957.61	(9 548.71)	-18.03 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	41 093.85	54 637.34	(13 543.49)	-24.79 %
Reports en fonds dédiés	19 101.67		19 101.67	
Autres charges	32 117.67	33 826.67	(1 709.00)	-5.05 %
CHARGES D'EXPLOITATION	960 747.49	827 875.15	132 872.34	16.05 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	200 559.52	(5 462.38)	206 021.90	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 625.70	1 609.53	16.17	1.00 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 625.70	1 609.53	16.17	1.00 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	264.09	327.88	(63.79)	-19.46 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	264.09	327.88	(63.79)	-19.46 %
RÉSULTAT FINANCIER	1 361.61	1 281.65	79.96	6.24 %

PTBG & Associés

Audit Expertise Conseil

Expert-Comptable Commissaire aux Comptes

Campus Effiscience

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	201 921.13	(4 180.73)	206 101.86	
Sur opérations de gestion	3 610.83		3 610.83	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 610.83		3 610.83	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 610.83		3 610.83	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	387.00	386.00	1.00	0.26 %
TOTAL DES PRODUITS	1 166 543.54	824 022.30	342 521.24	41.57 %
TOTAL DES CHARGES	961 398.58	828 589.03	132 809.55	16.03 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	205 144.96	(4 566.73)	209 711.69	
Dons en nature	119.15	24 323.41	(24 204.26)	-99.51 %
Prestations en nature				
Bénévolat	29 428.50	1 783.05	27 645.45	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	29 547.65	26 106.46	3 441.19	13.18 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	119.15	1 783.05	(1 663.90)	-93.32 %
Personnel bénévole	29 428.50	24 323.41	5 105.09	20.99 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	29 547.65	26 106.46	3 441.19	13.18 %
NON AFFECTÉS				

PTBG & Associés**Audit Expertise Conseil***Expert-Comptable Commissaire aux Comptes*

Campus Effiscience

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	4
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.1.3	<i>Changement de méthode comptable</i>	6
2.1.3.1	Première application du règlement ANC n°2018-06.....	6
2.1.3.2	Impact sur la présentation des comptes de bilan	6
2.1.3.3	Impact sur la présentation du compte de résultat	6
2.1.4	<i>Nouvelle présentation de l'annexe des comptes annuels</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	8
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6	<i>Stocks</i>	9
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	10
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.4.1	Tableau de variation	14
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	14
3.2.5	<i>Dettes</i>	14
3.2.5.1	Etat des échéances	14
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	15
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	18
4.2.1.2	Dons manuels	18
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4	Mécénat.....	18
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	19
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	19

4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	28
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	29
4.7.4	<i>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice</i>	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	29
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur !
		Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	29
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	29
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	30
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	30
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	30

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;

- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 **ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- COVID 19 : Suite aux recommandations gouvernementales relatives à la pandémie du COVID 19 déclarée le 20/01/2020, et afin de limiter les risques de transmission et de propagation, la Direction de l'Association a décidé de suspendre ses activités et de fermer ses établissements recevant du public à compter du 17 mars au 15 mai 2020. La continuité d'exploitation n'est pas remise en question pour le Comités par cet événement. Au cas où des difficultés financières apparaîtraient, des dispositions d'aides par le siège pour maintenir la continuité d'exploitation ont d'ores et déjà été prises au sein de la Ligue. **Pas d'incidence majeure sur le fonctionnement du comité en 2021.**

Financement de la recherche : 410 408 €

Les 3 programmes régionaux financés proviennent de l'Université de Caen.

Sur les 7 programmes nationaux sélectionnés, 1 programme concerne des chercheuses du Calvados : Mme le professeur JOLY.

Action pour les malades : 57 076 €

En 2021, dans le cadre de la crise sanitaire, le Comité a pu maintenir les entretiens psychologiques individuels à distance, que ce soit par téléphone ou visio-conférence. En dehors du Comité, plusieurs soins de support sont également financés. De la socio-esthétique à Bayeux, Lisieux, à la Fondation hospitalière de la Miséricorde au sein de l'unité régionale de soins palliatifs Maurice ABIVEN et au CHU de Caen-Normandie, ainsi que de l'hypnose au CHU de Caen-Normandie

Soins de support et de bien-être (Comité et établissements hospitaliers) : 42 261 €

Aide financière aux familles en situation de fragilité financière : 40 426 € pour 81 dossiers

Prévention et promotion des dépistages : 76 894 €

6 705 agendas ont été commandés pour l'édition 2021-2022

Aujourd'hui dans le Calvados, ce sont 33 communes qui ont signées une convention avec la Ligue contre le cancer pour mettre en place 546 espaces sans tabac sur l'ensemble du département.

Manifestations :

Manifestations réalisées par le Comité

Les Vikings s'mouillent contre le cancer

Depuis 2017, le Comité départemental du Calvados a mis en place une manifestation à destination du grand public dont le but est de promouvoir l'activité physique en milieu aquatique.

L'objectif est de récolter des fonds pour financer l'activité physique adaptée auprès des personnes malades, tout en faisant une promotion de l'activité physique en milieu aquatique.

L'édition 2021 a permis de récolter 4 101.67 € grâce à la mobilisation du public et au soutien de nos partenaires.

Manifestations réalisées au profit du Comité

Tout au long de l'année, le Comité peut compter sur le soutien de ses partenaires qui organisent des actions ou manifestations à son profit.

En 2021 la somme totale collectée à travers toutes ces manifestations s'élève à 94 050,15€.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

2.1.3.1 Première application du règlement ANC n°2018-06 au 1^{er} janvier 2020

NEANT

2.1.3.2 Impact sur la présentation des comptes de bilan

NEANT

2.1.3.3 Impact sur la présentation du compte de résultat

NEANT

2.1.4 Nouvelle présentation de l'annexe des comptes annuels

NEANT

Les comptes annuels 2021 traduisent la 2^{ème} année d'application de ce nouveau règlement ANC n°2018-06

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	33 972			33 972
Immobilisations corporelles	563 387			563 387
Immobilisations financières	600 720	1 140		601 860
Total	1 198 079	1 140	0	1 199 219

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ Ordinateurs		
→ Interphone		
Immobilisations financières	1 140	0
→ Parts sociales Caisse d'Epargne	1 140	
→ ...		
Total	1 140	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	23 464	10 509		33 973
Amort.Immobilisations corporelles	110 638	23 029		133 667
Amort.Immobilisations financières				
Total	134 102	33 538	0	167 640

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	600 720	1 140		601 860
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	600 720	1 140	0	601 860

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : des titres Caisse d'Epargne et un contrat capitalisation.

3.1.6 Stocks

Ne concerne pas le comité

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	84	84	
→ Autres Créances	221 184	221 184	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	60 453	60 453	
Total	281 721	281 721	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions	101 860	101 860			0
Contrat de capitalisation	500 000	507 833			7 833
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	601 860	609 693	0	0	7 833

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	198 543	
Livrets et comptes épargne	374 605	1 614
Comptes à terme		
Total	573 148	1 614

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Remboursement indemnités journalières		3 799
→ Subvention à recevoir	2 000	2 000
→ Dons divers		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	2 000	5 799

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Recherche 2020		
Recherche 2021		69 521
Recherche 2022	56 910	30 067
Assurance	552	255
Stock Tshirt et pins	2 990	4 141
Divers		
Total	60 452	103 984

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	1 229 988	-4 567	-34 071					1 225 421
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 567	4 567	34 071	205 145	194 016			205 145
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	1 225 421	0	0	205 145	194 016	0	0	1 430 566

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (689)	Report en fonds dédiés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		15 603	11 502	4 101	2 298	13 305
→ DON MARCHE VILLERS/ RECH C. ENFANT	2019	1 253	1 253		1 253	0
→ DON MARCHE MT ST MICHEL/ RECH C. ENFANT	2019	1 045	1 045		1 045	0
→ DON TRIATLON / ACTIVITE PHYSIQUE	2019	1 190	1 190			1 190
→ DON VIKING / ACTIVITE PHYSIQUE	2019	8 014	8 014			8 014
→ DON VIKING / ACTIVITE PHYSIQUE	2021	4 101		4 101		4 101
Sous-Total "Dons"		15 603	11 502	4 101	2 298	13 305
→						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	0	15 000	0	15 000
→ AIDE LIGUE NATIONALE / AIDE FAMILLE	2021	15 000		15 000		15 000
→ ...						
Total		30 603	11 502	19 101	2 298	28 305

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques	19 000		19 000	0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	15 031	7 556	0	22 587
→				
Total	34 031	7 556	19 000	22 587

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	14 680	14 680		
→ à plus de 1 an à l'origine	3 843		3 843	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 001	58 001		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	22 115	22 115		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	300 351	300 351		
Produits constatés d'avance	6 000	3 000	3 000	
Total	404 990	398 147	6 843	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	491	490
→ Impôt sur les sociétés	387	386
→ Prélèvement à la source	104	104
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	21 624	26 377
→ Urssaf/ Pôle emploi	3 471	2 603
→ Caisse de retraite	1 135	809
→ Caisse de prévoyance	960	724
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	11 097	15 139
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 961	7 102
→ Prélèvement à la source		
Total	22 115	26 867

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	55 219	47 096
→ FNP - Factures non parvenues	14 804	11 104
→ FNP - Factures non parvenues Siège	40 415	35 992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	300 351	297 019
Recherche en concertation avec le Siège	134 095	27 800
Recherche et Amélioration de diagnostics et de traitements	159 676	253 694
Aide aux malades (soins supports et aides financières)	6 398	15 207
Divers	182	318
Total	355 570	344 115

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

EMPLOIS	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	627 064.53	576 121.78	486 795.19	468 095.27
1.1 Réalisées en France	627 064.53	576 121.78	486 795.19	468 095.27
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	174 395.70	123 452.95	173 321.74	154 621.82
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	452 668.83	452 668.83	313 473.45	313 473.45
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	115 952.69	110 607.86	102 662.03	102 202.03
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	115 864.16	110 519.33	98 386.65	97 926.65
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	88.53	88.53	4 275.38	4 275.38
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	191 723.69	174 105.64	219 745.81	203 884.18
3.1 Frais d'information et de communication	47 904.25	47 904.25	69 780.77	69 780.37
3.2 Frais de fonctionnement	129 207.08	111 589.03	113 166.97	97 305.74
3.3 Autres charges	14 612.36	14 612.36	36 798.07	36 798.07
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	7 556.00	7 556.00	19 000.00	19 000.00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			386.00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	19 101.67	4 101.67		
TOTAL CHARGES	961 398.58	872 492.95	828 589.03	793 181.48
EXCÉDENT OU DÉFICIT	205 144.96		-4 566.73	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	9 576.55	9 576.55	6 153.27	6 153.27
Réalisées en France	9 576.55	9 576.55	6 153.27	6 153.27
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	14 853.25	14 853.25	12 619.55	12 619.55
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	5 117.85	5 117.85	7 333.64	7 333.64
TOTAL	29 547.65	29 547.65	26 106.46	26 106.46

RESSOURCES	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 045 211.04	-1 045 211.04	-731 243.83	-731 243.83
1.1 Cotisations sans contrepartie	-41 170.00	-41 170.00	-46 920.00	-46 920.00
1.2 Dons, legs et mécénat	-524 691.34	-524 691.34	-672 255.05	-672 255.05
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-479 349.70	-479 349.70	-12 068.78	-12 068.78
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-51 872.50		-17 978.47	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-1 583.50		-490.00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-38 179.41		-460.00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-12 109.59		-17 028.47	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-48 162.00		-46 933.00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-19 000.00	-19 000.00	-27 837.00	-27 837.00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-2 298.00	-2 298.00	-30.00	-30.00
TOTAL	-1 166 543.54	-1 066 509.04	-824 022.30	-759 110.83

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-29 547.65	-29 547.65	-26 106.46	-26 106.46
Bénévolat	-29 428.50	-29 428.50	-1 783.05	-1 783.05
Prestations en nature				
Dons en nature	-119.15	-119.15	-24 323.41	-24 323.41
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-29 547.65	-29 547.65	-26 106.46	-26 106.46

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	470 664	3 645
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	159	0
→ Ventes (dont abonnement à vivre)	780	1 535
→ Prestations et autres ventes		150
→ Activité de récupération	1 484	2 516
→ Produits financiers	1 626	1 610
→ Autres produits affectés aux missions sociales	4 636	2 613
Total	479 349	12 069

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Parrainage et recherche partenariat	1 584	490
Contribution financière sans contrepartie	38 179	460
Autres produits D'activités annexes	8	129
Transfert de charges	8 490	16 899
Produits exceptionnels	3 611	
Total	51 872	17 978

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur provision risque et charge	19000	
Reprises sur provision départ retraite		27837
Total	19000	27837

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 298	30
Total	2 298	30

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie en fonction d'une règle d'affectation préétablie. Elle garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 15 décembre 2014 avec effet au 1^{er} septembre 2014, avec des avenants validés par délibération du Conseil d'Administration du 7 juillet 2016, du 21 octobre 2016, du 30 juin 2017 et du 19 décembre 2018.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Autres achats et charges externes	36 956	74 433	76 158	187 547
				0
				0
				0
				0
Total	36 956	74 433	76 158	187 547

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	17 286	23 812
Actions d'information, de prévention et de dépistage	41 487	41 487
Actions de formation		0
Actions de recherche	1 729	11 441
Actions de société et politique de santé	1 729	2 138
Frais d'appel aux dons et legs	31 116	30 759
Frais de fonctionnement (dont communication)	79 518	88 299
Total	172 865	197 936

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	82 491	64 106
Actions d'information, prévention, dépistage	76 893	76 003
Actions de formation	321	797
Actions de recherche	11 371	28 890
Actions autres	3 320	3 525
Total	174 396	173 321
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	42 261	47 152
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	410 408	266 321
Actions autres		
Total	452 669	313 473

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	47 904	69 780
Frais de gestion	115 916	100 252
Frais formation administrative		
Impôts et taxes	2 384	2 435
Cotisation statutaire 10 %	10 907	10 480
Charges financières	1 818	1 161
Dotations aux amortissements	12 795	35 637
Total	191 724	219 745

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	4 102	0
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	15 000	
Total	19 102	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	29 429	24 323
Prestation	Tarif négocié		1 783
Autres (à préciser)	Prix de revient	119	
Total		29 548	26 106

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	933						3 344				4 277
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	36 957				74 344	89	76 157				187 547
Aides financières	40 221	452 669					3 729				496 619
Impôts, taxes et versement assimilés	2 986				1 153		2 987				7 126
Salaires et traitements	46 604				23 302		59 550				129 456
Charges sociales	15 627				7 814		19 968				43 409
Dotations aux amortissements et dépréciations	15 028				4 118		14 391	7 556			41 093
Dotations aux provisions											0
Reports en fonds dédiés									19 102		19 102
Autres charges	16 040				5 133		10 945				32 118
Charges financières							264				264
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices							387				387
TOTAL	174 396	452 669	0	0	115 864	89	191 722	7 556	0	19 102	961 398

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	9 577		14 853	5 118	29 548
Personnel bénévole					
TOTAL	9 577	0	14 853	5 118	29 548

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	5 160
Total	5 160

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
Aides financières famille non utilisées	3 611
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	3 611
Charges exceptionnelles	
NEANT	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 014 - COMITÉ DU CALVADOS		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		576 121.78	468 095.27
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>576 121.78</i>	<i>468 095.27</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>123 452.95</i>	<i>154 621.82</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		67 490.95	64 106.38
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		40 950.92	57 303.04
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des prof		320.80	797.05
Actions de société et politique de santé		3 319.59	3 524.97
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		11 370.69	28 890.38
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>452 668.83</i>	<i>313 473.45</i>
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		42 261.30	47 152.45
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des prof			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		410 407.53	266 321.00
Programmes nationaux		328 497.53	119 294.00
Programmes régionaux et départementaux		81 910.00	147 027.00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		110 607.86	102 202.03
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>110 519.33</i>	<i>97 926.65</i>
Frais d'appel de dons		61 766.98	78 363.90
Frais d'appel des legs			4 266.77
Frais traitements des dons		34 343.30	9 230.79
Frais de traitements des legs		3 974.68	
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		10 434.37	6 065.19
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		<i>88.53</i>	<i>4 275.38</i>
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat		88.53	4 275.38
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		174 105.64	203 884.18
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>47 904.25</i>	<i>69 780.37</i>
Frais d'information et de communication externe		41 314.44	58 006.04
Frais d'information et de communication interne		6 589.81	11 774.33
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>111 589.03</i>	<i>97 305.74</i>
Frais de gestion		98 298.11	84 390.63
Formation administrative			
Impôts et taxes		2 383.87	2 435.00
Cotisation statutaire 10%		10 907.05	10 480.11
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>14 612.36</i>	<i>36 798.07</i>
Charges financières		1 817.67	1 160.73
Dotations aux amortissements		12 794.69	35 637.34
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		860 835.28	774 181.48
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		7 556.00	19 000.00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		4 101.67	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		194 016.09	
TOTAL		1 066 509.04	793 181.48
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
EMPLOIS DE L'EXERCICE		TOTAL	TOTAL
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		9 576.55	6 153.27
<i>Réalisées en France</i>		<i>9 576.55</i>	<i>6 153.27</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		14 853.25	12 619.55
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		5 117.85	7 333.64
TOTAL		29 547.65	26 106.46
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
TOTAL		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		11 501.98	
=- Utilisation		2 298.00	30.00
=+Report		4 101.67	
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		13 305.65	-30.00

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	014 - COMITÉ DU CALVADOS	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 045 211.04	-731 243.83
1.1 Cotisations sans contrepartie		-41 170.00	-46 920.00
1.2 Dons, legs et mécénat		-524 691.34	-672 255.05
Dons manuels non affectés		-403 368.51	-383 185.55
Dons manuels affectés		-105 495.79	-64 360.67
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-80 341.38
Legs et autres libéralités affectés			-139 367.45
Mécénat		-15 827.04	-5 000.00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-479 349.70	-12 068.78
Manifestations		-159.15	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-780.00	-1 535.00
Prestations et autres ventes			-150.00
Activités de récupération		-1 484.00	-2 516.00
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-4 636.36	-2 612.80
Autres produits affectés			
Produits financiers		-1 625.70	-1 609.53
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-470 664.49	-3 645.45
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-19 000.00	-27 837.00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-2 298.00	-30.00
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-2 298.00	-30.00
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-1 066 509.04	-759 110.83
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-34 070.65
TOTAL		-1 066 509.04	-793 181.48
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		172 816.01	174 339.10
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		194 016.09	-34 070.65
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		33 537.85	32 547.56
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		400 369.95	172 816.01
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-29 547.65	-26 106.46
Bénévolat		-29 428.50	-1 783.05
Prestations en nature			
Dons en nature		-119.15	-24 323.41
TOTAL		-29 547.65	-26 106.46

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

4.7.4 Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice

Le conseil d'administration du 17/12/2020 a validé le stock d'ouverture de la générosité du public au 01/01/2020, selon le calcul ci-dessous.

Ce stock de ne correspond pas à l'ancien stock de votre CER T7 de 2019 ; il correspond au besoin de fonds de roulement.

Il est repris en stock de départ du nouveau format du CER de la façon suivante :

Le montant des fonds associatifs auquel il convient de rajouter l'emprunt net, auquel il convient de retirer les immobilisations nettes, afin d'obtenir le stock de générosité du public au 01/01/2020.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	18			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	7	1279	0.78	20 476.79
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	1	73	0.04	1 168.73
Organisation de manifestations	7	349.5	0.21	5 595.50
Communication, démarches auprès des médias	3	14.5	0.01	232.15
Ventes au profit du CD	3	80	0.05	1 280.80
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	5	41	0.02	675.00
Total	44	1 837	1.12	29 429

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16.01 € (nbre heure équivalent temps plein x 16.01 €), ou renseigné par le calcul de GABES

A titre d'information, les heures d'activité liées aux charges réglementaires des administrateurs sont estimées à 15 473.67 € pour 966.50 heures soit 0.59 équivalent plein-temps en 2021.

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	7	6 272	3
Personnel mis à disposition CES et/ou autres...			
Total	7	6 272	3

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	4 322
6257 - Réceptions	Restauration	0
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	4 322

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 5 092 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.